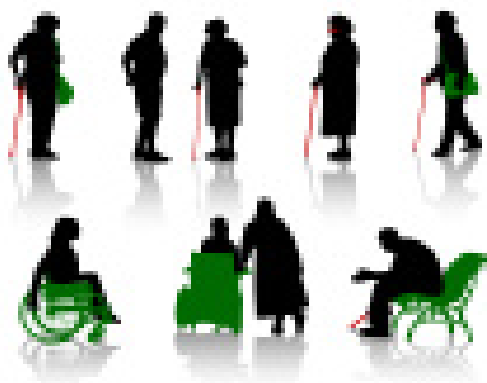


3 journées de 7 heures : 21 heures de formation qui peuvent se dérouler :

- Soit sur 2 journées consécutives et une journée à une semaine d'intervalle pour un travail inter-session
- Soit 3 journées à une semaine d'intervalle

Centre de formation : En entreprise ou Centre de Parigny

Horaires : 08h30 à 12h et 13h00 à 16h30



Première journée

La prévention dans l'aide à domicile

Matin : 4 heures

- **Accueil**, présentation et recueil des attentes des stagiaires
- Présentation de la finalité de la formation, du programme et des modalités de validation, liens avec les attentes des stagiaires
- **Situer son rôle d'acteur de la prévention dans son travail**
 - * Enjeux humains, financiers et réglementaires
 - * Situer les différents acteurs et leur rôle au regard de la prévention
 - * Observer sa situation de travail à travers les différents éléments qui la composent
 - * Repérer les situations dangereuses de son activité professionnelle
- **Les risques d'atteinte à la Santé de l'intervenant à domicile** (principalement ceux liés à l'activité physique)
- **Actions possibles à mettre en oeuvre lors d'une exposition à une situation dangereuse**
 - * Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur
 - * Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
 - * Décrire les sollicitations de l'appareil locomoteur dans une situation de travail
 - * Identifier les déterminants de l'activité physique et imaginer les dommages potentiels et leur conséquences sur la santé
 - * Trouver quels sont les facteurs susceptibles d'aggraver la situation
- **Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la personne aidée et de son environnement**



Comment situer son rôle de secouriste sur son lieu de travail

Après-midi : 3heures

- Connaître le rôle du SST dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Connaître des éléments fixant le cadre juridique du SST
- Connaître la conduite générale à tenir en cas d'accident
- Connaître l'alerte aux populations

- **Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée :**
 - * La notion d'accident
 - * La multi causalité
 - * Le mécanisme d'apparition du dommage
 - * La notion d'évènement déclenchant
 - * La notion d'évènement dangereux
 - * Les quatre familles de dangers (mécanique, électrique, incendie, explosion, autres) susceptibles de persister

- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés

- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s)

- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression

- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels

- Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagé de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce danger

- Dégager la victime lorsqu'il n'est pas possible de supprimer ou d'isoler le (les) danger(s) identifié(s)



2eme journée

Prévention des risques liés à l'activité physique

Matin : 4 heures

ALTERNANCE DE DEMONSTRATION ET DE PRATIQUE DES GESTES PROFESSIONNELS DE SECURITE ET **Validation**

* Savoir réaliser les gestes appropriés et utiliser les aides techniques mises à disposition sans risque pour sa santé et pour celle de la personne aidée

- Aide aux déplacements :

- Aide au déplacement

- Redressement assis/debout
 - Accompagnement à la marche
 - Abaissement assis/debout



- Lever du lit au fauteuil et recoucher

- Redressement assis/couché
 - Pivotelement assis
 - Pivotelement assis avec planche de transfert
 - Abaissement assis/couché

- Installer au lit

- Réhaussement couché
 - Idem avec potence
 - Idem avec drap de glissement

- Approche des différentes aides techniques et de leur utilisation



Après-midi : 3 heures

Réflexion pour le travail inter-session

- Observer et analyser la situation avant d'intervenir, préparer la personne et son environnement
 - * S'informer sur le potentiel de la personne aidée et en tenir compte
- Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes et notamment ce qui permet d'isoler le danger



- * Analyse de la situation de travail
- * Proposition d'amélioration des conditions de travail
- * Principes d'aménagement des locaux
- * Définir ce qui dépend de soi, de la personne aidée, de la famille, de l'environnement

- Remise de support : grille critères de choix des mesures de prévention à préparer pour la semaine suivante



